

# Les chiffres-clés de la Justice 2017



Directrice de la publication

**Christine Chambaz** 

Sous-directrice de la Statistique et des Études

Coordination

Jocelyne Mauguin - Viviane Ravilly-Silva

Réalisation

Mélisande Chabanne - Elise Dion - Carole Kissoun-Faujas - Marylène Legargasson

Conception et impression

**Nyl communication** 

Diffusion

Sous-direction de la Statistique et des Études

#### Ministère de la Justice

# Les chiffres-clés de la Justice 2017

Secrétariat général Service de l'expertise et de la modernisation Sous-direction de la Statistique et des Études

13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01

ISBN 978-2-11-152181-0 © Justice 2017

#### **SOMMAIRE**

Chiffres	
Les chiffres-clés	4
Les moyens	6
Les juridictions	8
La justice civile	10
La justice pénale	14
La justice des mineurs	20
L'administration pénitentiaire	26
L'aide juridictionnelle	31
La justice administrative	32
L'indemnisation en matière de détention provisoire	34
Les victimes d'infractions	34
L'accès au droit	35
Les auxiliaires de la justice	35
Liste des sigles et abréviations	37
Cartes	
Compétences territoriales des juridictions de l'ordre judiciaire	8
Hébergement collectif spécialisé de mineurs sous protection judiciaire	23
Établissements pénitentiaires	26
Compétences territoriales des juridictions administratives	33

#### LES CHIFFRES-CLÉS

#### **Budget 2017**

8.54 milliards d'euros

#### Effectifs budgétaires 2017

83 216 agents

#### Implantations immobilières en 2017

6 299 017 m<sup>2</sup>

#### Juridictions de l'ordre judiciaire (y compris les collectivités d'outre-mer et territoriales)

- 1 Cour de cassation
- 36 cours d'appel
- 1 tribunal supérieur d'appel
- 164 tribunaux de grande instance (dont 16 à compétence commerciale)
  - 4 tribunaux de première instance
- 155 tribunaux pour enfants
- 114 tribunaux des affaires de sécurité sociale
- 307 tribunaux d'instance et tribunaux de police
- 210 conseils de prud'hommes
  - 6 tribunaux du travail
- 134 tribunaux de commerce et TPIcc

#### Juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
- 8 cours administratives d'appel
- 42 tribunaux administratifs

#### Activité des juridictions en 2016

#### Justice civile

2 630 085 décisions en matière civile et commerciale

dont 238 948 référés

#### Justice administrative

231 909 affaires réglées par les juridictions administratives

#### Justice pénale

1 200 575 décisions en matière pénale

12 313 228 amendes forfaitaires majorées

4 479 808 affaires traitées par les parquets

1 367 166 affaires poursuivables

dont 1 175 736 affaires poursuivies ou ayant donné lieu à procédure alternative ou composition pénale

Taux de réponse pénale : 86,0 % (87,5 % en 2015d)

#### Justice pénale (suite)

#### 1 029 712 condamnations et compositions pénales prononcées :

2 432 pour des crimes

608 803 pour des délits

34 101 pour des contraventions de 5<sup>ème</sup> classe

384 376 pour des contraventions des quatre premières classes

#### Justice des mineurs

#### Activité des parquets

182 315 affaires traitées impliquant au moins un mineur

143 088 affaires poursuivables impliquant au moins un mineur

Taux de réponse pénale : 92,5 % (93,2 % en 2015d)

#### Activité des juges des enfants

107 743 mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi

63 281 mineurs délinquants dont les juridictions pour mineurs ont été saisies

15 552 familles faisant l'objet d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial

#### Activité des établissements de la protection judiciaire de la jeunesse

496 unités éducatives du secteur public

1 022 établissements du secteur associatif habilité

212 423 mesures suivies dans l'année

175 771 dans le secteur public

36 652 dans le secteur associatif à la charge de l'État - DPJJ

#### Administration pénitentiaire

182 établissements pénitentiaires

58 681 places au 1er janvier 2017

78 796 écroués au 1er janvier 2017

dont 68 432 détenus

96 358 entrants en prison en 2016

92 479 sortants de prison en 2016

164 146 personnes prises en charge par le milieu ouvert au 1er janvier 2017

#### Aide juridictionnelle en 2016

971 181 admissions à l'aide juridictionnelle

dont

569 046 admissions sur contentieux civils et administratifs

401 909 admissions sur contentieux pénaux

Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer.

#### LES MOYENS

#### Le budget de la justice

	Montants (en	Montants (en Mo d'euros)			
Crédits prévus pour 2017 et consommés pour 2016	2016	2017	2017/16 en %		
Crédits de paiement (en Mo d'euros)	8 042,49	8 542,95	+ 6,2		
dont dépenses de personnel	5 021,64	5 318,90	+ 5,9		
Répartition par programme					
Justice judiciaire	3 225,11	3 315,25	+ 2,8		
Administration pénitentiaire	3 340,93	3 614,32	+ 8,2		
Protection judiciaire de la jeunesse	798,18	828,74	+ 3,8		
Accès au droit et à la justice	338,94	403,10	+ 18,9		
Conduite et pilotage de la politique de la justice	334,92	376,99	+ 12,6		
Conseil supérieur de la magistrature	4,39	4,55	+ 3,6		
Autorisations d'engagement (en Mo d'euros)	7 759,42	10 795,87	+ 39,1		
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État - crédits de paiement - (en %)	3,21	3,20			

Source: RAP 2016 exécution et LFI 2017

#### Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants (er	Montants (en Mo d'euros)		
	2016	2017	2017/16 en %	
Frais de justice <sup>1</sup>	550,5	468,6	- 14,9	
Frais de justice civile et commerciale (enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédure collective de redressement et de liquidation judiciaire des entreprises en difficulté,)	71,6	47,1	- 34,2	
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police	289,8			
(frais d'expertise, indemnités payées aux huissiers, aux jurés, aux témoins,).		_ 421,6	- 12,0	
Autres frais de justice <sup>2</sup>	189,1			
Aide juridictionnelle <sup>3</sup>				
Autorisation d'engagement	370,0	447,2	+ 20,8	
Sur ressources budgétaires	305,2	364,2	+ 19,3	
Sur ressources extra-budgétaires (taxe sur contrat d'assurance et recettes amendes pénales)	64,8	83,0	+ 28,1	
Dépenses effectives (RAP)	370,2			

<sup>1.</sup> La baisse des dépenses de frais de justice est liée à une mesure de résorption des charges à payer dans le cadre du plan de lutte contre le terrorisme en 2016 et au déploiement de la plateforme nationale des interceptions judiciaires.

Source: RAP 2016 et LFI 2017

<sup>2.</sup> Les frais de justice pris en charge sur le BOP Central des services judiciaires sont désormais intégralement imputés sur les frais de justice criminelle, correctionnelle et de police (action 2).

<sup>3.</sup> Dotation annuelle des CARPA, huissiers, experts, enquêteurs,...

#### Les effectifs réels en 2017 (en équivalent temps plein travaillé)

	Effe	Variation	
	2016	2017	2017 - 2016
Ensemble de la Mission Justice <sup>1</sup>	79 824	83 216	+ 3 392
Justice judiciaire	31 607	32 748	+ 1 141
Administration pénitentiaire	37 561	39 197	+ 1 636
Protection judiciaire de la jeunesse	8 695	9 092	+ 397
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	1 942	2 157	+ 215
Conseil supérieur de la magistrature	19	22	+ 3

1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat. 1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6). Les personnels des juridictions administratives et de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, qui ne figurent plus dans le périmètre de la mission à l'entrée en vigueur de la LOLF, ne sont pas intégrés à cet ensemble.

Source: RAP 2016 et LFI 2017

#### Les implantations immobilières en 2017

unité: m² hors œuvre

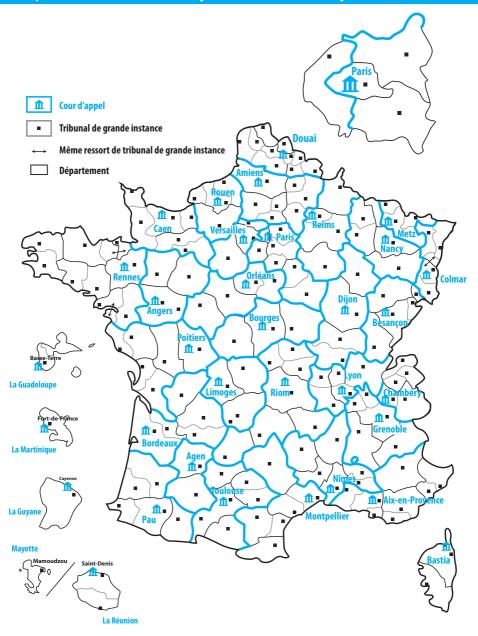
Ensemble du ministère <sup>1</sup>	6 299 017
Administration centrale (20 sites) <sup>2</sup>	96 190
Cours et tribunaux (704 sites) après réforme de la carte judiciaire	2 299 105
Services déconcentrés de l'administration pénitentiaire (299 sites)	3 522 256
Services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse (749 sites) (secteur public uniquement)	381 466

- 1. Locaux en propriété, en location et mis à disposition.
- Dont 35 170 m² hors Paris pour Casier judiciaire national, centres informatiques, plateformes interrégionales et autres entités.

Source : Ministère de la Justice, bureau de la stratégie et de la politique immobilières

#### LES JURIDICTIONS

#### Compétences territoriales des juridictions de l'ordre judiciaire



Source : Ministère de la Justice/DSJ

#### Nombre de juridictions dans chaque cour d'appel au 1er janvier 2017

Ressort de Cour d'appel	Cour d'appel	Trib. sup. d'appel	TGI	CD	Trib. 1 <sup>re</sup> inst.	TE	TI et TP	СРН	Trib. du travail	TC et TPlcc <sup>1</sup>	TGIcc et TMC²	TASS	TCI
France métrop	olitain	9								l .			
Agen	1		3	1		3	7	4		3		3	
Aix en Provence	1		8			8	19	11		12		4	1
Amiens	1		7			7	9	9		5		4	1
Angers	1		4			3	6	4		3		3	
Bastia	1		2			2	2	2		2		2	1
Besançon	1		5	1		5	9	7		4		5	1
Bordeaux	1		5			5	8	5		5		3	1
Bourges	1		3			3	5	3		3		3	
Caen	1		6			4	9	7		5		3	1
Chambéry	1		5			4	6	6		3		2	
Colmar	1		4			4	11	6		-	4	2	1
Dijon	1		4			4	8	4		4		3	1
Douai	1		10			10	17	16		6		5	1
Grenoble	1		5			5	7	6		4		4	
Limoges	1		4			3	4	4		3		3	1
Lyon	1		5			5	11	8		5		5	1
Metz	1		3			3	5	3		-	3	1	
Montpellier	1		6	1		6	8	8		6		4	1
Nancy	1		5			4	7	6		4		4	1
Nîmes	1		6			5	11	7		4		4	
Orléans	1		4			4	4	4		3		3	1
Paris	1		9			7	46	11		8		7	1
Pau	1		5			5	6	5		5		4	
Poitiers	1		6			5	11	8		5		5	1
Reims	1		4			4	5	5		4		3	1
Rennes	1		9	1		9	14	12		9		6	2
Riom	1		6			4	9	7		5		4	1
Rouen	1		4			4	6	6		5		3	1
Toulouse	1		6			5	9	6		5		4	1
Versailles	1		4			4	18	13		4		4	
Départements	d'outre	-mer											
Basse-terre	1		2			2	2	2		-	2	1	1
Cayenne	1		1	1		1	1	1		-	1	1	1
Fort-de-France	1		1			1	1	1		-	1	1	1
Saint-Denis	1		3			3	5	2	1	-	3	1	1
Territoires d'o	utre-me	er et col	lectivité	s territ	oriales								
Basse-terre				1			1						
(St-Martin)							'						
Nouméa	1				2	2			2		1		
Papeete	1				1	1			3		1		
St-Pierre- et Miquelon		1			1	1		1					
Total	36	1	164	6	4	155	307	210	6	134	16	114	26

<sup>1.</sup> TPIcc dans les territoires d'outre-mer.

Source : Ministère de la Justice/DSJ/bureau de l'organisation judiciaire

<sup>2.</sup> TMC dans les départements et territoires d'outre-mer.

#### LA JUSTICE CIVILE

#### Affaires nouvelles en 2016

	Toutes	affaires	Évolution
Juridictions civiles et commerciales		dont référés	2016/15 en %
Toutes affaires nouvelles <sup>1</sup>	2 677 253	239 266	- 1,4
Cour de cassation	20 398		- 0,1
Cours d'appel	250 609	5 917	+ 0,9
Tribunaux de grande instance (hors compétence commerciale) <sup>1</sup>	960 061	105 404	- 0,8
dont ordonnances sur requête	121 716		+ 0,1
Tribunaux d'instance1	648 976	80 490	- 1,9
dont juridictions de proximité	78 754		- 3,1
Juge des enfants (assistance éducative) <sup>2</sup>	354 874		+ 0,7
Juridictions commerciales <sup>3</sup>	163 212	20 590	- 6,2
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	129 317		+ 22,1
Conseils de prud'hommes	149 806	26 865	- 18,7

- Non compris ordonnances sur requête (TI et JEX), procédures d'injonction de payer et de saisie sur rémunération (cf. p.13), contentieux électoraux, départition prud'hommale, ordonnances du code de la consommation pour les TI et la protection des mineurs pour les TGI.
- 2. Mesures individuelles nouvelles et renouvelées (cf. p.20).
- Y compris les TGI à compétence commerciale des cours d'appel de Metz et Colmar et les tribunaux mixtes de commerce des DOM.

Nature d'affaire	Cours d'appel		Tribunau grande ins (hors comr	stance	Tribunaux d'instance et juridictions de proximité <sup>3</sup>	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Toutes affaires nouvelles	250 609		960 061		648 976	
dont affaires au fond¹	216 297	100,0	728 959	100,0	568 486	100,0
Droit des personnes	8 803	4,1	118 046	16,2	208 500	36,7
Droit de la famille	31 125	14,4	407 978	56,0	4 230	0,7
Droit des affaires	9 892	4,6	11 981	1,6	4 305	0,8
Surendettement et entreprises en difficulté <sup>2</sup>	8 506	3,9	11 850	1,6	47 768	8,4
Droit des contrats	41 966	19,4	62 111	8,5	238 934	42,0
Droit de la responsabilité	6 137	2,8	34 998	4,8	9 822	1,7
Droit des biens	12 176	5,6	61 826	8,5	35 010	6,2
Relations du travail et protection sociale	74 239	34,3	2 329	0,3	10 295	1,8
Relations avec les personnes publiques	18 149	8,4	1 957	0,3	429	0,1
Procédures particulières	5 304	2,5	15 883	2,2	1 175	1,6

- 1. Affaires au fond = affaires nouvelles hors référés, ordonnances sur requête et certaines procédures particulières.
- 2. Associations et professions libérales devant le TGI.
- 3. cf. note 1 du tableau précédent.

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, Répertoire général civil ; rapport annuel de la Cour de cassation

#### Affaires terminées en 2016

	Toutes	Toutes affaires			
Juridictions civiles et commerciales		dont référés	2016/15 en %		
Toutes affaires terminées <sup>1</sup>	2 630 085	238 948	- 0,7		
Cour de cassation	21 387		+ 19,3		
Cours d'appel	240 673	5 735	+ 1,8		
Tribunaux de grande instance (hors compétence commerciale)	938 970	105 268	+ 0,1		
dont ordonnances sur requête	118 342		- 1,8		
Tribunaux d'instance <sup>1</sup>	646 203	80 490	- 1,5		
dont juridictions de proximité	79 440		- 3, 1		
Juges des enfants (assistance éducative) <sup>2</sup>	354 874		+ 0,7		
Juridictions commerciales <sup>3</sup>	157 984	20 590	- 3,3		
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	90 141		+ 1,4		
Conseils de prud'hommes	179 853	26 865	- 7,4		

- Non compris ordonnances sur requête (TI et JEX), procédures d'injonction de payer et de saisie sur rémunération (cf. p.13), contentieux électoraux, départition prud'hommale, ordonnances du code de la consommation pour les TI et la protection des mineurs pour les TGI.
- 2. Mesures individuelles nouvelles et renouvelées (cf. p.20).
- Y compris les TGI à compétence commerciale des cours d'appel de Metz et Colmar et les tribunaux mixtes de commerce des DOM.

#### Durée moyenne des affaires terminées (en mois)

	0045	20	16
	2015	Toutes affaires	Référés
Cours d'appel	12,2	12,7	2,2
Tribunaux de grande instance	7,1	7,4	2,1
Tribunaux d'instance et juridictions de proximité <sup>1</sup>	5,3	5,4	4,0
Conseils de prud'hommes	14,0	14,7	2,0
Tribunaux de commerce	5,3	5,4	1,8

1. Cf. note 1 ci-dessus.

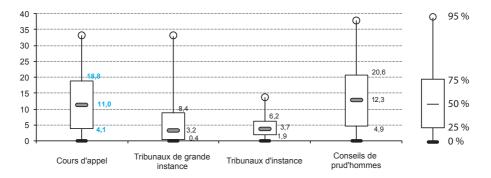
#### Affaires en cours au 31 décembre 2016

	Stock	Évolution 2016/15 en %	Âge du stock (en mois)
Cours d'appel	287 661	+ 3,4	12,6
Tribunaux de grande instance	770 819	+ 2,8	nd
Conseils de prud'hommes (hors référés)	181 418	- 15,0	14,9

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, Répertoire général civil ; rapport annuel de la Cour de cassation

#### Durée de règlement des affaires civiles terminées en 2016

#### Durée en mois des contentieux civils1



Lecture: dans les cours d'appel,

- 25 % des affaires se terminent au bout de 4.1 mois
- 50 % des affaires se terminent au bout de 11,0 mois
- 75 % des affaires se terminent au bout de 18,8 mois
- 1. Tous contentieux civils terminés en 2016 (tous modes de fin confondus), hors protection des mineurs pour les TGI.

#### Taux d'appel sur les jugements au fond prononcés en 2015

Tribunaux de grande instance en 1er ressort	21,4 %
Tribunaux d'instance	5,6 %
Conseils de prud'hommes en 1er ressort	67,8 %
Tribunaux de commerce en 1er ressort	13,7 %

#### Quelques indicateurs pour 2016 (hors référés)

#### Nationalité<sup>2</sup>

- 28 381 acquisitions par déclaration anticipée de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France
- 2 060 acquisitions sans formalité à raison de la naissance et de la résidence
- 2. Toutes les acquisitions de nationalité ne sont pas enregistrées au ministère de la Justice.

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Répertoire général civil

#### Quelques indicateurs pour 2016 (hors référés)

#### Protection juridique des majeurs

77 334 ouvertures d'une mesure de protection des majeurs

41 464 (54 %) tutelles

34 385 (44 %) curatelles

1 485 (2 %) sauvegardes de justice

dont 44 % sont gérées par la famille

#### Droits attachés à la personne

77 916 demandes relatives aux soins psychiatriques sans consentement

28 512 demandes relatives à la rétention d'étrangers

#### **Famille**

383 797 demandes au juge aux affaires familiales

dont 146 588 (38 %) demandes relatives à l'autorité parentale et au droit de visite

dont 33 504 (9 %) demandes de contribution à l'entretien de l'enfant

128 043 divorces prononcés

dont 71 933 (56 %) divorces par consentement mutuel

191 537 Pacs enregistrés

dont 17.0 % chez un notaire

84 662 dissolutions de Pacs

#### Entreprises en difficulté (TC, TGlcc, TMC, TGI)

75 018 demandes d'ouverture d'une procédure

dont 2 375 (3 %) mandats ad hoc

dont 3 260 (4 %) conciliations

dont 28 053 (37 %) redressements judiciaires

dont 39 292 (52 %) liquidations judiciaires

dont 1 808 (2 %) sauvegardes

#### Surendettement des particuliers

149 703 affaires de surendettement des particuliers

83 115 demandes de rétablissement personnel dont 1 841 avec liquidation judiciaire

#### Contentieux de l'impayé (y compris référés)

155 052 demandes pour paiement des loyers et/ou résiliation-expulsion

dont 67 836 (44 %) en procédure de référé

474 618 injonctions de payer

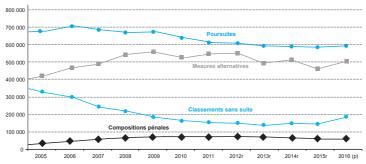
Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Répertoire général civil

#### LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2016				
	2016p	en %		Évolution 2016p / 2015d en %
Procès-verbaux reçus par les juridictions¹	4 992 686			+ 3,4
Procès-verbaux reçus¹	4 662 632	100,0		+ 2,9
dont auteur inconnu²	2 704 071	58,0		-
Affaires traitées	4 479 808			+ 4,2
Classement d'affaires non poursuivables	3 112 642	100,0		+ 3,3
Infractions mal caractérisées, charges insuffisantes	613 826	19,7		+ 13,5
Défaut d'élucidation	2 498 816	80,3		+ 1,0
Premières orientations des affaires poursuivables	1 367 166	100,0		+ 6,5
Poursuites	595 592	43,6	(a)	+ 0,7
devant le tribunal correctionnel	496 872			+ 0,7
dont				
en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité	87 733			+ 4,3
ordonnance pénale	158 870			+ 4,3
devant le juge d'instruction	16 946			- 2,1
devant le juge des enfants	48 599			+ 1,7
devant le tribunal de police	33 175			+ 0,5
Compositions pénales	67 998	5,0	(b)	+ 1,2
Procédures alternatives aux poursuites	512 146	37,5	(c)	+ 9,2
Classements sans suite <sup>3</sup>	191 430	14,0		+ 23,3
Taux de réponse pénale (a+b+c)	86,0 %			

- 1. Au niveau des juridictions sont prises en compte les affaires qui proviennent d'un autre parquet. Aussi la somme des affaires nouvelles des juridictions ne correspond-elle pas au nombre national d'affaires, où une affaire est comptée comme nouvelle lors de son 1<sup>er</sup> enregistrement dans un parquet.
- 2. 55 % des affaires sans auteur font l'objet d'un simple compostage.
- 3. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

#### Orientations données par le parquet aux affaires poursuivables



Source: Ministère de la Justice/SG/SDSE, exploitation statistique des cadres du parquet, SID statistiques pénales

#### Décisions rendues en 2016

	2016p	Évolution 2016p / 2015d en %
Par les juridictions pénales¹ (hors amendes forfaitaires majorées)	1 200 575	- 0,6
Cour de cassation	7 967	+ 3,0
dont questions prioritaires de constitutionnalité	139	+ 5,3
Cours d'appel	104 361	+ 2,7
Chambre des appels correctionnels	44 747	+ 2,5
dont arrêts sur intérêts civils	3 669	- 0,3
Chambre de l'application des peines	23 568	+ 9,2
Chambre de l'instruction	36 046	- 1,0
Cours d'assises	3 280	+ 9,2
dont cours d'assises d'appel	536	+ 17,8
Tribunaux correctionnels	621 216	+ 1,5
Jugements sur l'action publique	554 577	+ 1,8
Jugements portant condamnation ou relaxe	321 981	- 0,4
Citation directe ou comparution volontaire	28 702	- 7,1
Convocation par procès-verbal du Procureur de la République	21 414	- 2,2
Convocation par procès-verbal de l'Officier de police judiciaire	185 962	- 0,1
Comparution immédiate	49 220	+ 4,0
Renvoi du juge d'instruction ou de la chambre d'instruction	22 274	- 0,6
Opposition	10 069	- 3,7
Non Déterminé	4 340	ns
Ordonnances pénales	157 541	+ 4,7
Ordonnances d'homologation de CRPC	75 055	+ 6,3
Jugements sur intérêts civils	66 639	- 1,6
Tribunaux de police	48 898	+ 4,9
Juridictions de proximité	358 934	- 6,4
Juges et tribunaux pour enfants	55 919	+ 5,8
Amendes forfaitaires majorées	12 313 228	- 5,2

<sup>1.</sup> En décisions/personnes pour les cours d'assises, tribunaux correctionnels, de police, les juridictions de proximité et juges et tribunaux pour enfants. En décisions pour la Cour de cassation et les cours d'appel.

#### Affaires en cours au 31 décembre 2016

	2016	Évolution 2016/15 en %
Cours d'appel - chambres des appels correctionnels	35 003	+ 5,6
Cours d'appel - chambres de l'application des peines	5 047	+ 15,5
Cours d'appel - chambres de l'instruction	4 062	+ 4,7
Cours d'assises d'appel	546	+ 2,2
Cours d'assises de premier ressort	1 865	- 4,2

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, cadres du parquet, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, SID statistiques pénales ; rapport annuel de la Cour de cassation

#### Activité des juges d'instruction en 2016

#### Affaires nouvelles

17 712 affaires nouvelles

dont 10 % avec au moins un mineur mis en cause dont 3 % sans personne mise en cause

EF 9/ avec una narcanna mica an acuas

55 % avec une personne mise en cause

42 % avec plusieurs personnes mises en cause

31 400 personnes mises en examen (31 200 en 2015, donnée rectifiée) dont 9 % de mineurs

#### Affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année

**15 766** affaires

26 266 personnes renvoyées devant une juridiction de jugement

dont 8 % de mineurs

dont 36 % laissées en liberté

42 % sous contrôle judiciaire ou ARSE

21 % en détention provisoire

Ensemble des personnes mises en examen dans les affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année	32 855
Mode de clôture	en %
Mise en accusation devant la cour d'assises	7
Renvoi devant le tribunal correctionnel	67
Renvoi devant le tribunal pour enfants ou le juge des enfants	6
Non-lieu	20

#### Durée de l'instruction en 2016 (en mois)

Entre le réquisitoire introductif et l'ordonnance de règlement

Mode de clôture	Moyenne	Médiane
Ensemble	30,5	24,2
dont		
Mise en accusation devant la cour d'assises	28,2	23,7
Renvoi devant le tribunal correctionnel	29,6	23,2
Non-lieu	37,1	30,6

## Mesures de sûreté prises en 2016 par le JLD, le juge d'instruction, le tribunal correctionnel ou les juridictions pour mineurs

	Détention provisoire	Contrôle judiciaire
Ensemble	39 300	47 900
Moment où la mesure a été prononcée	en %	en %
Au cours d'une procédure d'instruction	42	43
Au cours d'une procédure de comparution immédiate	53	8
Au cours d'une procédure pour mineurs	4	13
Au cours d'une procédure de convocation par PV du Procureur	≈ 0	35
Autres	1	1

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, SID statistiques pénales (données 2016 provisoires), exploitation statistique des cadres du parquet

#### Condamnations et compositions pénales en 2016

#### Crimes, délits, contraventions de 5ème classe

unité : condamnation et composition pénale

	Tous condamnés	Majeurs	Mineurs
Crimes	2 432	1 984	448
Délits	608 803	561 417	47 386
Contraventions de 5 <sup>ème</sup> classe	34 101	33 478	623
Toutes infractions	645 336	596 879	48 457

#### Nature de l'infraction et type de juridiction

unité : condamnation et composition pénale

	dont			
Nature de l'infraction principale¹	Toutes juridictions	Cour d'assises majeurs et mineurs	Tribunal correctionnel	Juge des enfants Tribunal pour enfants
Toutes natures d'infractions	645 336	2 434	544 227	47 443
Compositions pénales	63 194		61 000	1 944
Condamnations	582 142	2 434	483 227	45 499
Atteintes aux personnes	102 818	1 714	78 233	10 095
dont homicides volontaires	446	443		3
viols	1 012	819		175
coups et violences volontaires	65 934	373	48 379	7 320
homicides et blessures involontaires	8 137	5	7 381	137
dont : par conducteur	7 282		6 763	116
Atteintes aux biens	123 391	616	89 278	25 170
dont vols, recels, destructions et dégradations	107 913	612	76 289	23 781
Matière économique et financière	14 403	3	11 876	151
dont chèques	3 695	2	3 383	91
travail illégal	2 425		2 173	2
Circulation routière et transports	230 491		207 689	1 885
dont conduite en état alcoolique	93 536		92 027	156
défaut d'assurance	20 554		20 399	75
conduite sans permis ou malgré suspension	56 074		53 899	866
grand excès de vitesse	12 508		254	
Autres infractions	111 039	101	96 151	8 198
dont stupéfiants <sup>2</sup>	65 503	1	58 372	5 371
outrages et rebellion à agent de la force publique	9 986		8 300	1 206
séjour irrégulier des étrangers	1 124		1 020	2

<sup>1.</sup> L'algorithme de détermination de l'infraction principale a été modifié.

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national (données provisoires)

En conséquence, ce tableau n'est pas comparable en évolution à celui des éditions précédentes.

<sup>2.</sup> Trafic, détention, transport, cession et usage.

#### Les condamnations en 2016

Nature de la peine principale	Nombre	Quantum moyen ferme
Toutes peines	582 142	
Réclusion criminelle	1 102	14,5 ans¹
dont à perpétuité	11	
Peine d'emprisonnement	286 409	
dont en tout ou partie ferme	131 342	8,3 mois
Peine d'amende	203 300	467 euros
Peine alternative	63 362	
dont suspension du permis de conduire	7 834	
jour amende	23 486	
travail d'intérêt général	16 284	
Mesure et sanction éducative	23 533	
Dispense de peine	4 436	

<sup>1.</sup> Hors réclusion criminelle à perpétuité.

Condamnations après détention provisoire	33 178	Durée de détention provisoire (en mois)
dont crimes	1 815	28,5
délits	31 354	4,0
dans le cadre d'une instruction	16 387	7,3
dans le cadre d'une comparution immédiate	14 967	0,4

Durées de procédure (en mois)	1ère instance1	Appels <sup>1</sup>
Crimes	40,6	22,0
Délits	11,8	15,1
Contraventions de 5 <sup>ème</sup> classe	9,7	11,0

<sup>1.</sup> En première instance, pour les délits, délai entre l'infraction et la condamnation ; pour les crimes, durée de l'instruction plus délai de l'audiencement. En appel, délai entre la première décision et l'appel.

unité de compte : condamnations/personnes

Condamnés	Nombre	en %
Ensemble	582 142	100,0
Âge		
Moins de 18 ans	46 456	8,0
De 18 ans à moins de 25 ans	171 643	29,5
De 25 ans à moins de 40 ans	219 835	37,8
De 40 ans à moins de 60 ans	126 369	21,7
60 ans ou plus	17 839	3,0
Sexe		
Hommes	522 352	89,7
Femmes	59 790	10,3
Nationalité		
Français	494 053	84,9
Étrangers	78 304	13,4
Non déclarée	9 785	1,7

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national (données provisoires)

#### Récidive et réitération parmi les condamnés d'une année donnée

Le taux de condamnés en récidive légale mesure la part des condamnés de 2016 en état de récidive (art. 132-8 et art. 132-10 du Code pénal).

Le taux de réitérants mesure la part des condamnés de 2016 qui avaient déjà été condamnés dans un délai maximun de cinq ans pour un délit sanctionné avant l'infraction visée par la condamnation de 2016 (art. 132-16-7 al.1 du Code pénal), hors récidive légale.

Le taux de récidive au sens large est la somme du taux de récidive légale et du taux de réitération à 5 ans.

#### Récidive légale et réitération parmi les condamnés de 2015 et 2016

Nature de l'infraction principale sanctionnée <sup>1</sup>	Taux de légale <sup>2</sup> (a	en %	Taux de réitérants en % (b)		Taux de récidive au sens large en % (a+b)	
	2015d	2016p	2015d	2016p	2015d	2016p
Tous types de crimes	8,1	8,5				
Homicides volontaires	2,9	6,8				
Crimes sexuels	5,3	5,6				
Vols criminels	17,7	15,9				
Tous types de délits	12,2	13,1	27,8	27,7	40,0	40,8
dont vols, recels	19,4	20,6	27,6	27,2	47,0	47,8
destructions, dégradations	4,6	5,2	35, <i>4</i>	34,9	40,0	40,1
conduite en état alcoolique	16,2	17,2	15,8	15,9	32,0	33,1
violences volontaires	12,8	13,7	27,6	26,6	40,4	40,3
délits sexuels	5,5	6,3	12,4	12,7	17,9	19,0
outrages et rébellion	6,7	7,6	49,2	48,7	55,9	56,3
stupéfiants	12,2	13,3	35,7	35,4	47,9	48,7

<sup>1.</sup> Cf. note 1 page 17.

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE; exploitation statistique du Casier judiciaire national

<sup>2.</sup> Taux calculé sur les infractions principales uniquement et incluant les récidives de tentatives.

#### LA JUSTICE DES MINEURS

#### Mineurs en danger en 2016

Activité des juges des enfants	2016	Évolution 2016/15 en %
Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi	107 743	+ 3,7
Agés de 0 à 6 ans	32 688	+ 1,6
7 à 12 ans	32 363	+ 3,1
13 à 15 ans	24 755	+ 3,9
16 à 17 ans	17 657	+ 8,9
non renseigné	280	- 2,4
Mineurs suivis par le juge des enfants <sup>1</sup> au 31 décembre	237 042	+ 1,5
Mesures individuelles prononcées	354 874	+ 0,7
Mesures d'investigations (nouvelles et renouvelées)	51 288	- 2,8
Mesures d'AEMO (nouvelles et renouvelées)	148 349	+ 0,2
Mesures de placement (nouvelles et renouvelées)	155 237	+ 2,5
Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial		
Familles faisant l'objet d'une MAJ (nouvelle et renouvelée)	15 552	- 0,7
Mineurs appartenant à ces familles	42 311	- 2,4

<sup>1.</sup> Hors mesures d'aide judiciaire.

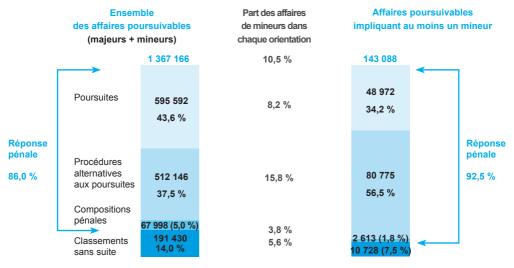
Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

#### Mineurs délinquants en 2016

Activité des parquets concernant les mineurs	2016p	en %		Évolution 2016p / 2015d en %
Affaires traitées	182 315			+ 8,6
Classement d'affaires non poursuivables	39 227	100,0		+ 8,3
Infractions mal caractérisées, motifs juridiques <sup>1</sup>	32 966	84,0		+ 8,3
Mineurs hors de cause	6 261	16,0		+ 8,3
Premières orientations des affaires poursuivables	143 088	100,0		+ 8,7
Poursuites	48 972	34,2	(a)	+ 1,6
devant le juge des enfants	47 129			+ 1,7
devant le juge d'instruction	1 559			+ 1,5
procédures de présentation immédiate	284			- 17,2
Procédures alternatives aux poursuites	80 775	56,5	(b)	+ 11,9
dont rappels à la loi	49 866			+ 13,6
Compositions pénales réussies	2 613	1,8	(c)	+ 16,1
Classements sans suite <sup>2</sup>	10 728	7,5		+ 19,9
Taux de réponse pénale (a+b+c)	92,5 %			

- 1. Y compris 715 non-lieux à assistance éducative.
- Motifs: recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

# Orientations données par les parquets en 2016 aux affaires poursuivables impliquant au moins un mineur



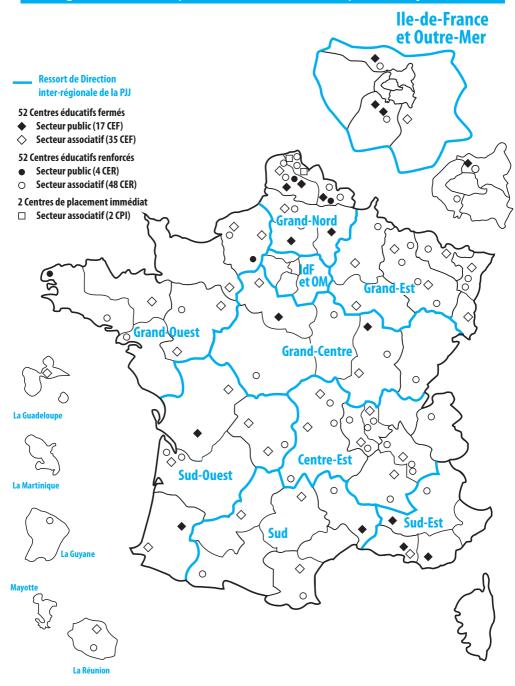
Source: Ministère de la Justice/SG/SDSE, SID statistiques pénales (données 2016 provisoires)

#### Mineurs délinquants : activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

Activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants	2016p	Évolution 2016p / 2015d en %
Mineurs délinquants dont les juridictions pour mineurs ont été saisies	63 281	+ 1,5
Agés de moins de 13 ans	1 948	- 1,2
13 à 15 ans	25 243	+ 1,1
16 à 17 ans	35 897	+ 1,9
non renseigné	193	+ 0,5
Mesures présentencielles prononcées	37 761	+ 5,6
Mesures judiciaires d'investigation éducative, expertise	5 878	+ 7,4
Placement, liberté surveillée, réparation	22 199	+ 5,9
Contrôle judiciaire	7 345	+ 3,0
Détention provisoire	2 339	+ 6,7
Mineurs jugés	55 919	+ 5,8
Mineurs jugés en audience de cabinet	23 696	+ 5,2
Mineurs jugés en audience de TE	32 223	+ 6,3
Décisions rejetant la poursuite	7 361	+ 8,3
Mesures et sanctions définitives prises	58 079	+ 6,0
Admonestation, remise à parents, dispense de mesure ou de peine	22 154	+ 6,3
Liberté surveillée, protection judiciaire, placement, réparation	8 878	+ 3,6
Sanction éducative	2 294	+ 20,7
TIG, sursis TIG, stage de citoyenneté	4 694	+ 1,1
Amende ferme ou avec sursis	2 865	+ 6,0
Emprisonnement avec sursis simple	8 527	+ 9,4
Emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve	3 695	+ 5,
Emprisonnement ferme	4 972	+ 2,2

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, SID statistiques pénales

#### Hébergement collectif spécialisé de mineurs sous protection judiciaire



Source : Ministère de la Justice/DPJJ/SDPOM/bureau des systèmes d'information

#### Établissements et services de la DPJJ (données au 1er juin 2017)

#### Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

- 11 pôles territoriaux de formation
- 9 directions interrégionales
- 55 directions territoriales (hors Polynésie française)

#### Établissements, services et unités relevant du secteur public

#### 216 établissements et services

- 17 centres éducatifs fermés (CEF)
- 33 établissements de placement éducatif (EPE)
- 30 établissements de placement éducatif et d'insertion (EPEI)
- 92 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert (STEMO)
- 24 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert et d'insertion (STEMOI)
  - 1 service éducatifs auprès du tribunal (SEAT)
- 12 services territoriaux éducatifs et d'insertion (STEI)
- 6 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs (SEEPM)
- 1 service éducatif au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis (SECJD)

#### 496 unités éducatives

- 17 unités éducatives centres éducatifs fermés (CEF)
- 4 unités éducatives centres éducatifs renforcés (UECER)
- 28 unités éducatives d'hébergement diversifié (UEHD)
- 71 unités éducatives d'hébergement collectif (UEHC)
- 273 unités éducatives de milieu ouvert (UEMO)
- 10 unités éducatives auprès du tribunal (UEAT)
- 84 unités éducatives d'activités de jour (UEAJ)
- 1 unité éducative en quartier mineur (UEQM)
- 1 unité rattachée aux services éducatifs auprès des tribunaux (UESEAT)
- 6 unités des services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs (UESEEPM)
- 1 unité éducative au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis (UECJD)

#### Établissements, services et unités habilités relevant du secteur associatif

#### 1 022 établissements et services habilités gérés par 484 associations

- Soit 35 centres éducatifs fermés (CEF)
  - 48 centres éducatifs renforcés (CER)
    - 2 centres de placement immédiat (CPI)
  - 626 établissements de placement
    - 96 lieux de vie (LVA)
    - 149 maisons d'enfants à caractère social (MECS)
      - 52 centres d'hébergement diversifié (CHD)
    - 41 centres de placement familial et socio-éducatif (CPFSE)
    - 59 centres scolaires et professionnels (CSP)
    - 3 foyers de jeunes travailleurs (FJT)
    - 225 foyers
      - 1 établissement de placement autres
  - 176 services d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO)
  - 86 services d'investigation éducative (SIE)
  - 39 services de réparation pénale (SRP)
  - 10 services d'insertion
- Les Centres Éducatifs Renforcés (CER) sont gérés par le secteur associatif, les UECER sont des unités éducatives rattachées aux établissements de placement éducatif du service pénitentiaire. Ils ont pour mission d'accueillir les mineurs afin de les éloigner de leur environnement, de créer une «rupture» afin de préparer les conditions de leur insertion sociale et professionnelle. Ils s'appuient sur des programmes d'activité intensifs durant lesquels les jeunes bénéficient d'un encadrement éducatif permanent.
- Les Centres de Placement Immédiat (CPI) relèvent du secteur associatif. Ils sont habilités à prendre en charge des mineurs de 13 à 18 ans ayant commis des actes de délinquance, pour lesquels un accueil sans délai ni préparation est prescrit par les magistrats.
- Les Centres Éducatifs Fermés (CEF) relèvent soit du secteur associatif, soit du secteur public. Il s'agit d'un dispositif éducatif alternatif à l'incarcération qui s'appuie sur la contrainte posée par la décision judiciaire. Les mineurs qui ont commis des actes de délinquance y sont placés en application : d'un contrôle judiciaire, d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un placement à l'extérieur ou à la suite d'une libération conditionnelle.

#### Activité de protection judiciaire de la jeunesse

	À la charge de l'État-DPJJ et confiée au				onfiée au	À la charge des départements et		
	secteu	secteur public secteur associatif				confiée à l'	ASE ou au ssociatif <sup>1</sup>	
Mesures suivies dans l'année	2015	2016		2015	2016		2015	2016
Investigation	65 880	68 064		22 126	22 216			
au titre de l'enfance délinquante	52 815	55 252		90	81			
de l'enfance en danger	13 051	12 789		22 036	22 135			
de la protection des jeunes majeurs	14	23						
Placement	4 894	4 991		4 435	4 316		121 036	123 177
au titre de l'enfance délinquante	4 818	4 892		4 410	4 294			
de l'enfance en danger	39	52					121 036	123 177
de la protection des jeunes majeurs	37	47		25	22			
Milieu ouvert	99 314	102 716		10 293	10 120		110 429	110 760
au titre de l'enfance délinquante²	98 806	101 928		10 251	10 082			
de l'enfance en danger	425	652					110 429	110 760
de la protection des jeunes majeurs	83	136		42	38			
Total	170 088	175 771		36 854	36 652		231 465	233 937
au titre de l'enfance délinquante	156 439	162 072		14 751	14 457			
de l'enfance en danger	13 515	13 493		22 036	22 135		231 465	233 937
de la protection des jeunes majeurs	134	206		67	60			
Jeunes suivis dans l'année toutes mesu	res et tou	s fondeme	en	ts juridiq	ues confo	n	dus	
de 0 à 6 ans	4 758	4 699		12 843	13 027		71 874	72 642
de 7 à 12 ans	6 698	6 723		12 967	13 290		70 156	70 905
de 13 à 15 ans	18 404	17 703		9 924	9 518		53 213	53 782
de 16 à 17 ans	33 825	34 795		9 376	9 359		36 222	36 609
18 ans ou plus	31 130	32 055		3 818	3 641			
Non renseigné	36	44		2	8			
Garçons	77 225	78 615		30 528	30 586		131 768	133 175
Filles	17 626	17 404		18 402	18 257		99 697	100 762
Ensemble	94 851	96 019		48 930	48 843		231 465	233 937

Les mesures et le nombre de jeunes 2015 et 2016 en article 375 du code civil à la charge financière des départements et pris en charge par les associations et les services d'aide sociale à l'enfance ont été estimés.

Source : Ministère de la Justice/DPJJ

Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

#### L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

#### Établissements pénitentiaires au 1er janvier 2017



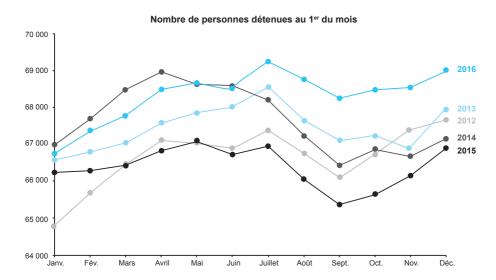
#### Le milieu fermé

- 182 établissements pénitentiaires, 58 681 places en service (au 1er janvier 2017)
  - 80 maisons d'arrêt (MA) et 50 quartiers MA situés dans des centres pénitentiaires, recevant les prévenus (détenus en attente de jugement) et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à deux ans lors de leur condamnation définitive.

#### 95 établissements pour peine

- 24 centres de détention (CD) et 42 quartiers (QCD) accueillant des condamnés à plus de deux ans considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. À ce titre, les CD ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.
- 53 centres pénitentiaires (CP), établissements mixtes qui comprennent au moins deux quartiers à régime de détention différent (maisons d'arrêt, centre de détention et/ou maison centrale).
- 6 maisons centrales (MC) et 8 quartiers (QMC) recevant les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.
- 12 centres de semi-liberté autonomes (CSL), recevant les condamnés admis au régime de la semi-liberté et 22 quartiers (QSL), 10 quartiers pour peines aménagées (QPA).
- 6 établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM)
- 1 établissement public de santé national à Fresnes (relevant du ministère de la Santé)

#### Évolution de la population carcérale (personnes détenues)



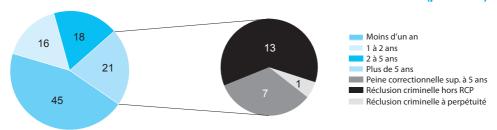
Source: Ministère de la Justice/DAP/PMJ5, statistique mensuelle des personnes écrouées

#### Le milieu fermé

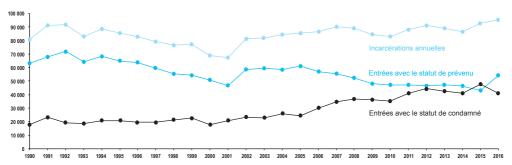
Population pénitentiaire au 1er janvier	2017	Évolution sur 12 mois en %
Personnes écrouées	78 796	+ 2,9
dont personnes détenues	68 432	+ 2,6
Condamnés	59 298 p	+ 1,5
Prévenus	19 498 p	+ 7,4
Hommes	75 971	+ 2,7
Femmes	2 825	+ 6,6
Moins de 18 ans	769	+ 7,6
18 ans à moins de 25 ans	17 829	- 0,3
25 ans à moins de 30 ans	15 958	+ 3,5
30 ans à moins de 40 ans	22 717	+ 5,0
40 ans et plus	21 523	+ 2,7
Français	62 767	+ 1,8
Étrangers	16 029	+ 7,2

p : données provisoires.

### Peines en cours d'exécution par les 59 298 détenus condamnés au 1er janvier 2017 (part en %)



#### Flux annuel de placements sous écrou



Source : Ministère de la Justice/DAP, statistiques mensuelle et trimestrielle des personnes écrouées

#### Le milieu fermé

	Effectif	en %	en %
Entrées en prison (placements sous écrou) en 2016	96 358	100,0	
Condamnés	40 842	42,4	
Prévenus	55 516	57,6	100,0
dans le cadre de la comparution immédiate	28 290		51,0
dans le cadre d'une autre procédure	27 226		49,0

#### 92 479 libérations (levées d'écrou) en 2016

Durée moyenne de détention¹ (en mois)	2015	2016
Toutes détentions	10,0	9,7
Détention provisoire	4,1	4,1

<sup>1.</sup> Rapport de la population moyenne des écroués sur les placements sous écrou au cours de l'année.

Source : Ministère de la Justice/DAP

#### Le milieu ouvert

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement:

- les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve ;
- les condamnés à un travail d'intérêt général, qui accomplissent au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 210 heures;
- les libérés conditionnels, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.
- 103 services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP)
- 164 146 personnes prises en charge en milieu ouvert au 1er janvier 2017

Mesures en cours au 1er janvier 2017	Evolution sur 12 mois en %	
Toutes mesures suivies par les SPIP	184 985	+ 1,3
Sursis avec mis à l'épreuve	124 441	+ 0,5
Travail d'intérêt général	16 761	- 0,0
Autres mesures (contrôles judiciaires, sursis tig, interdictions de séjours,)	38 004	+ 6,7
Libérations conditionnelles	5 779	- 9,1
dont libérations sous contraintes	210	- 5,4

- Durée moyenne des mesures¹ en 2016 = 20,7 mois
  - 1. Durée en mois : (nombre moyen de mesures suivies une année donnée / entrées annuelles) x12.

Source : Ministère de la Justice/DAP, statistiques des services pénitentiaires d'insertion et de probation

#### L'AIDE JURIDICTIONNELLE

#### Admissions à l'aide juridictionnelle en 2016

	2016	Évolution 2016/15 en %
Nombre total d'admissions	971 181	+ 7,7
dont procédures avec commission d'office	376 349	+ 12,4
Admission à l'aide totale	892 560	+ 8,9
Admission à l'aide partielle	78 621	- 4,6
Admissions sur contentieux civils et administratifs	569 046	+ 4,8
Cours d'appel	38 039	+ 9,7
Tribunaux de grande instance - hors JEX	301 491	+ 6,0
dont JAF - divorce	109 560	+ 4,5
JAF - hors divorce	93 083	+ 4,8
Juge des enfants - assistance éducative	59 898	+ 11,3
Tribunaux d'instance - hors JEX	37 345	+ 0,3
Juges de l'exécution - TGI et TI	10 685	+ 5,1
Conseils de prud'hommes	17 896	- 10,2
Autres (tribunaux de commerce, TASS,)	21 160	+ 3,3
Juridictions administratives	57 678	+ 1,2
Conditions de séjour des étrangers	24 854	- 0,7
Admissions sur contentieux pénaux	401 909	+ 12,0
Cours d'appel	10 543	+ 7,3
Procédures criminelles	16 122	+ 6,6
Cours d'assises - accusé	2 524	+ 14,5
Cours d'assises - partie civile	3 959	+ 12,1
Instruction criminelle - mis en examen	5 381	+ 1,4
Instruction criminelle - partie civile	4 258	+ 4,4
Procédures correctionnelles	292 658	+ 14,4
Tribunal correctionnel - prévenu	174 735	+ 16,0
Tribunal correctionnel - partie civile	28 754	+ 3,1
Instruction - mis en examen (y compris mineurs)	85 869	+ 15,4
Instruction - partie civile	3 300	+ 9,5
Juge des enfants et tribunaux pour enfants	42 609	+ 4,7
Procédures contraventionnelles	3 720	+ 8,1
Contrôle de l'enquête de police judiciaire, application des peines, mesures alternatives aux poursuites	36 257	+ 6,6
Non renseigné	226	-

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, exploitation statistique du répertoire de l'aide juridictionnelle

#### LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

#### Les moyens en 2017

	Montants (en Mo d'euros) 2017	
Crédits de paiement	394,98	+ 2,0
Dépenses de personnel (titre II)	330,53	+ 2,3
Fonctionnement, investissement, interventions (autres titres)	54,75	+ 4,8
Frais de justice <sup>1</sup>	9,70	- 18,1

<sup>1.</sup> La baisse des dépenses de frais de justice est essentiellement liée à la dématérialisation de la communication de documents entre les juridictions administratives et les parties.

#### Activité des juridictions administratives en 2016

	Conseil d'État	Cours administratives d'appel	Tribunaux administratifs¹
Requêtes			
Affaires enregistrées <sup>2</sup>	9 620	31 308	193 532
Évolution 2016/15 en %	+ 10,2	+ 2,3	+ 0,8
Affaires réglées	9 607	30 605	191 697
Évolution 2016/15 en %	+ 0,6	+ 0,2	+ 1,5
Affaires en instance au 31 décembre	5 461	28 600	164 691
Évolution 2016/15 en %	+ 1,4	+ 3,9	+ 1,7
Délai d'écoulement du stock (en mois) <sup>3</sup>	6,8	11,2	10,3
Rappel délai 2015	6,8	10,8	10,3

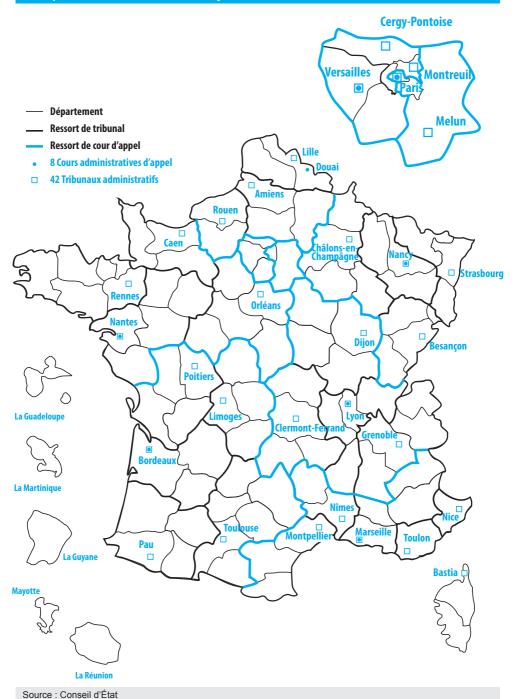
#### Activité des cours administratives d'appel en 2016

Cours	Affaires enregistrées²	Affaires réglées	Affaires en instance au 31 décembre
Bordeaux	4 294	4 013	4 118
Douai	2 560	2 123	2 226
Lyon	4 493	4 057	4 176
Marseille	5 012	5 371	5 341
Nancy	2 885	2 721	2 113
Nantes	4 188	3 792	3 842
Paris	3 962	4 617	3 426
Versailles	3 914	3 911	3 358
Toutes cours administratives d'appel	31 308	30 605	28 600

- 1. Y compris les collectivités d'Outre-mer.
- 2. Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire.
- 3. Délais prévisibles moyens d'élimination des affaires en stock.

Source: Conseil d'État, rapport public 2017

#### Compétences territoriales des juridictions administratives au 01/01/2017



#### L'INDEMNISATION EN MATIÈRE DE DÉTENTION PROVISOIRE

Activité des premiers Présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires	2016	Évolution 2016/15 en %
Nombre de requêtes reçues	487	- 6,5
Nombre de décisions rendues	567	+ 7,4
Indemnisation	511	+ 15,1
Taux d'indemnisation	90 %	-
Montants versés (en Mo d'euros)	11,6	+ 26,1
Rejet, irrecevabilité et autres	56	- 33,3
Nombre d'affaires en cours	493	- 1,4
Commission nationale de réparation des détentions provisoires		
Nombre de recours	61	- 1,6
Nombre de décisions rendues	64	- 23,8
Rejet, irrecevabilité et autres	19	- 51,3
Réformation	45	0,0
Délai moyen de traitement (en mois)	nd	
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées (en jours)	373	- 0,9
Nombre d'affaires en cours	26	- 10,3

Source : rapport annuel de la Cour de cassation et enquête suivi des réparations des détentions provisoires à tort

#### LES VICTIMES D'INFRACTIONS

Indemnisation des victimes	2016	Évolution 2016/15 en %
Nombre de dossiers ouverts	18 180	+ 8,1
Nombre de décisions rendues	20 481	+ 9,1
Montants accordés par les commissions d'indemnisation des victimes d'infraction (en Mo d'euros)	400,4	+ 56,9
Nombre de demandes d'indemnisation à traiter au 31-12-2016	15 585	+ 5,5
Associations d'aide aux victimes	2016	
Nombre d'associations <sup>1</sup>	183	
Nombre de saisines des associations	336 154	
en matière civile	83 732	
en matière pénale	252 422	
Nombre de personnes aidées	336 154	

<sup>1. 181</sup> associations sur 183 ont répondu sur leur activité en 2016 (161 associations répondantes sur 164 en 2015).

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, cadres du parquet, enquête auprès des associations de victimes

#### L'ACCÈS AU DROIT

- 101 conseils départementaux de l'accès au droit (lois des 10-07-1991 et 18-12-1998)
- 141 maisons de justice et du droit ayant reçu 772 200 personnes en 2016
- 35 antennes de justice ayant reçu 79 800 personnes en 2016

Source : Ministère de la Justice/SG/SADJAV et SDSE, enquête auprès des MJD

#### LES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE

- 379 associations dans le secteur pénal¹ en 2016 (aide aux victimes, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité, contrôles judiciaires socio-éducatifs et médiations pénales,...)
- 2 012 conciliateurs de justice en 2016
- 65 480 avocats au 1er janvier 2017
  - 112 avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation au 1er janvier 2017
  - 229 greffiers de tribunal de commerce au 1er janvier 2017
- 3 232 huissiers de justice au 1er janvier 2017
  - 132 administrateurs judiciaires au 1er janvier 2017
- 295 mandataires liquidateurs au 1er janvier 2017
- 10 534 notaires au 1er ianvier 2017
  - 397 commissaires-priseurs judiciaires au 1er janvier 2017
- Certaines associations sociojudiciaires peuvent intervenir en présentenciel et en suivi de mesures alternatives aux poursuites.

Source : Ministère de la Justice/DACS, bureau de la prospective et de l'économie des professions, bureau du droit de l'économie des entreprises, PEJC ; SG/SDSE, enquête auprès des associations de victimes

#### Activité des conciliateurs de justice

	2016	Évolution 2016/15r en %
Nombre de saisines directes	133 428	+ 5,7
Nombre d'affaires conciliées	72 174	+ 0,1
Taux de conciliation	54,1 %	

r : donnée révisée.

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE, enquête conciliateurs

#### Liste des sigles et abréviations utilisés

AEMO Action éducative en milieu ouvert

AJ Aide juridictionnelle

ARSE Assignation à résidence avec surveillance électronique

ASE Aide sociale à l'enfance

BOP Budget opérationnel de programme

CARPA Caisse des règlements pécuniaires des avocats

CD Chambre détachée

CIVI Commission d'indemnisation des victimes d'infraction

CPH Conseil des prud'hommes

CRPC Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité

DAP Direction de l'administration pénitentiaire
DACG Direction des affaires criminelles et des grâces
DACS Direction des affaires civiles et du sceau

DPJJ Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

DSJ Direction des services judiciaires

JAF Juge aux affaires familiales

JAP Juge de l'application des peines

JE Juge des enfants

JEX Juge de l'exécution

JLD Juge des libertés et détention

JP Juge de proximité

LOLF Loi organique relative aux lois de finances

MAJ Mesures d'aide judiciaire

MAP Mesures alternatives aux poursuites
MJD Maison de la justice et du droit
PAP Projet annuel de performance
PLF Projet de loi de finances

PV Procès-verbaux

RAP Rapport annuel de performance RCP Réclusion criminelle à perpétuité

SADJAV Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes

SDSE Sous-direction de la statistique et des études

SID Système d'information décisionnel

SPIP Service pénitentiaire d'insertion et de probation TASS Tribunal des affaires de sécurité sociale

TC Tribunal de commerce

TCI Tribunal du contentieux de l'incapacité

TE Tribunal pour enfants
TGI Tribunal de grande instance

TGIcc Tribunal de grande instance à compétence commerciale

TI Tribunal d'instance
TIG Travail d'intérêt général
TMC Tribunal mixte de commerce

TP Tribunal de police

TPIcc Tribunal de première instance à compétence commerciale

TSA Tribunal supérieur d'appel

d Donnée définitive
e Donnée estimée
nd Donnée non disponible
ns Donnée non significative
p Donnée provisoire
r Donnée révisée

Mo Million

#### Plus d'informations sur le site du ministère de la Justice

#### http://www.justice.gouv.fr

#### "CHIFFRES-CLÉS DE LA JUSTICE"

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la Justice

Disponible sur le site du ministère de la Justice http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/chiffres-cles-de-la-justice-10303/

#### "RÉFÉRENCES STATISTIQUES JUSTICE"

Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'activité judiciaire de manière thématique et selon les juridictions civiles, commerciales, pénales et de mineurs.

Disponible sur le site du ministère de la Justice : rubrique publication/statistiques <a href="http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/references-statistiques-justice-12837/">http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/references-statistiques-justice-12837/</a>

#### "INFOSTAT JUSTICE"

Un thème analysé en quatre à huit pages de commentaires et tableaux simples, accessible à tous publics.

- 155. Le sursis avec mise à l'épreuve en 2016
- 154. Le traitement judiciaire des infractions commises par les personnes morales
- 153. La délinquance routière devant la justice
- 152. L'activité des maisons de justice et du droit et des antennes de justice en 2015
- 151. Une approche individualisée de la multi condamnation
- 150. Le traitement judiciaire des infractions liées aux stupéfiants en 2015
- 149. Un traitement judiciaire différent entre hommes et femmes délinquants
- 148. L'activité des conciliateurs de justice en 2015
- 147. Justice des mineurs : les mesures alternatives renforcent la réponse pénale et les peines, dont la prison ferme, ne font pas exception
- 146. La détention provisoire des personnes jugées en 2014

- 145. La délinquance des jeunes évolue avec l'âge, la réponse pénale aussi
- 144. En 2013, neuf prestations compensatoires sur dix sous forme de capital
- 143. 680 000 majeurs sous protection judiciaire fin 2014
- 142. Plus de 4 millions de victimes dans les affaires pénales traitées par la justice
- 141. La contribution à l'entretien et l'éducation de l'enfant, deux ans après le divorce
- 140. Délégués et médiateurs du procureur : des acteurs essentiels de la mise en œuvre de la réponse pénale
- 139. Le regard des divorcés sur la résidence de leurs enfants
- 138. Le contentieux de l'environnement : une réponse pénale axée sur la régularisation et la remise en état
- 137. La procédure simplifiée de l'injonction de payer

Disponible sur le site du ministère de la Justice : rubrique publication/statistiques http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/infostats-justice-10057/

Pour une publication imprimée, adresser votre demande à : Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique et des Études 13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01





